

## **CONDITIONS Générales : Inscriptions Paiements - Cours**

- Que vous ayez ou non un abonnement : chaque cours (date/heure) doit faire l'objet d'une réservation
  - soit sur Facebook sur la page « EcoRanch by Equifairplay asbl Poney club agréé ».
     Une procédure y sera mise à votre disposition.



- soit sur notre site www.leschevaux.be
- ATTENTION, les places sont limitées : nous pouvons accueillir entre 4 et 8 cavaliers (en fonction des cours et des disponibilités de nos amis chevaux )
   Ceci implique le fait que nous n'acceptons plus d'annulation de dernière minute qui nous empêche d'accepter une personne « en attente ».
- 3. Tout cours réservé est <u>dû s'il n'est pas annulé minimum 24 H à l'avance.</u>
- 4. Les cours et abonnements sont dûs dès la première leçon.
- 5. <u>Si vous souhaitez venir régulièrement au cours : préférez un abonnement.</u>

Les abonnements sont « trimestriels » et prévus pour 10 cours à prendre dans le trimestre pour lequel ils sont achetés, chaque trimestre comprend minimum 12 cours et l'abonnement à une date limite d'utilisation correspondants à la dernière date de cours du trimestre.

Passé cette date, les cours non pris sont **perdus**.

Vous pouvez toujours compléter les éventuels cours de plus du trimestre par un paiement « par cours ».

6. Les leçons non prises dans ce délai sont perdues (sauf cas exceptionnel1 en accord avec le conseil d'administration : Anne Bednarek, Anne Delleuze et Jean-François Thielen).

**Exemple**: le 1er Trimestre de la saison 2019-2020 commence le Dimanche 22 septembre et se termine le 22 décembre, il y a 12 semaines de cours parmi lesquelles vous choisissez vos 10 dates.

1	Date	A - 11 - 11 /
Jour	Date	Activité
dimanche	22-09-19	
dimanche	29-09-19	
dimanche	06-10-19	
dimanche	13-10-19	
dimanche	20-10-19	
dimanche	27-10-19	
dimanche	03-11-19	CONGE Rallye du condroz
dimanche	10-11-19	
dimanche	17-11-19	
dimanche	24-11-19	
dimanche	01-12-19	
dimanche	08-12-19	
dimanche	15-12-19	
dimanche	22-12-19	

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Arrêt de l'équitation suite à un problème physique (accident, maladie de longue durée, ...)



## **CONDITIONS Générales : Inscriptions Paiements - Cours**

Un élève qui arrive en cours de trimestre peut prendre des leçons en les payant «au cours » et pourra prendre l'abonnement à partir du trimestre suivant.

Pour faciliter la tâche de tous (monitrice, parents et/ou élèves ) nous sommes revenus à un système de carte nominative .

Cette carte <u>restera dans la cafétéria</u>: à charge de l'élève /parent de la présenter à la monitrice avant le cours, la monitrice indiquera la date de la leçon et le parent signera dans la même case. De cette façon, chacun peut voir ou il en est de ses leçons.

7. Si vous savez à l'avance que vous ne pourrez pas participer chaque semaine à un cours : préférez le paiement par cours.

En effet, <u>nous ne reportons plus les leçons non utilisées d'un trimestre sur l'autre</u>. Nous avons adapté nos prix à la baisse pour palier à ce problème (sur les abonnements « enfants » et « Ados sur poney »).

8. Le port de la bombe ou du casque est OBLIGATOIRE lors de la participation à nos cours.



## **CONDITIONS Générales : Inscriptions Paiements - Stages**

- 1. Les inscriptions aux stages se feront
  - soit via facebook
  - soit sur notre site <u>www.leschevaux.be</u>
- 2. L'inscription ne sera effective qu'à la réception du paiement de l'acompte (ou du montant total).
- 3. L'acompte est non remboursable (sauf cas exceptionnel en accord avec le conseil d'administration : Anne Bednarek, Anne Delleuze et Jean-François Thielen).
- 4. Le solde devra nous parvenir 7 jours avant le début du stage.
- 5. Le solde peut être remboursé en cas d'annulation intervenant à plus de 10 jours du début du stage. Passé ce délai : seule la présentation d'un certificat médical ouvrira le droit à la remise d'un bon à valoir portant sur la moitié du stage restant à utiliser dans les 12 mois.
- 6. En ce qui concerne <u>les stages d'1 jour pour Adultes/Ados</u>, seuls les cavaliers en ordre de licence sont couverts par l' assurance RC de la LEWB.

  Toute personne ne possédant pas de licence peut demander une licence d'une journée moyennant le paiement de 5€. Cette demande doit intervenir quelques jours avant le stage et nous devons recevoir les informations indispensables suivantes: Nom Prénom Adresse postale Date de naissance numéro de tél ou adresse e-mail.

  Tout cavalier n'ayant aucune licence s'inscrira au stage sous sa propre et entière responsabilité.
- 7. Le port de la bombe ou du casque est OBLIGATOIRE lors de la participation à nos stages.